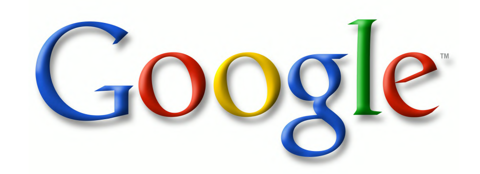
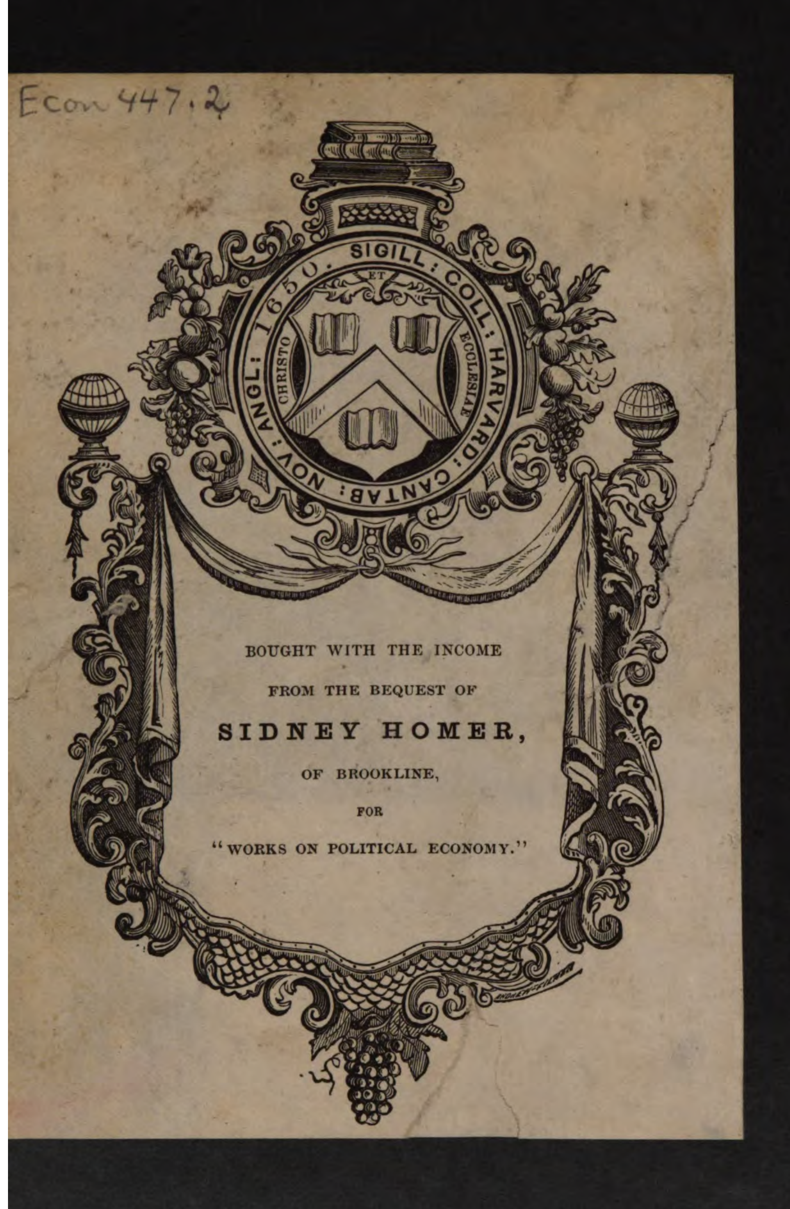



SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE

M. Maurice Block
souvenir de son collègue Joseph Garnier

DE L'ORIGINE

ET DE LA FILIATION

DU MOT ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DES DIVERS AUTRES NOMS

DONNÉS A LA SCIENCE ÉCONOMIQUE,

PAR M. JOSEPH GARNIER.

EXTRAIT DU JOURNAL DES ÉCONOMISTES, JUILLET-AOUT 1852.

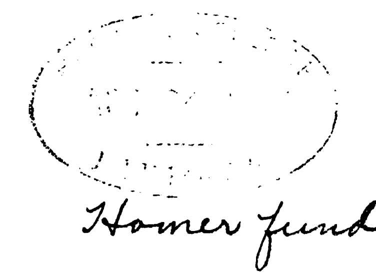
PARIS

CHEZ GUILLAUMIN, LIBRAIRE,

Éditeur du *Dictionnaire d'Économie politique* et de la *Collection des principaux économistes*,

Rue Richelieu, 14.

1852



DE L'ORIGINE

ET DE LA FILIATION

DU MOT ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DES DIVERS AUTRES NOMS

DONNÉS A LA SCIENCE ÉCONOMIQUE.

Sommaire : Des mots : Economie et Politique chez les anciens. — Emploi du mot Economiste au dix-huitième siècle et de nos jours. — Origine et filiation du mot Economie politique. — Des significations successivement données à ce mot. — Autres dénominations proposées pour désigner la science économique.

Parmi les nombreux obstacles qu'ont rencontrés la découverte et la vulgarisation des notions fondamentales de la science économique, ceux qui tiennent au nom regrettable dont on l'a baptisée méritent une attention spéciale, et il n'est pas sans intérêt de rechercher l'origine et la filiation de ce nom, et de le rapprocher des synonymes par lesquels on a tenté de le remplacer à diverses époques.

On pourrait à cet égard établir d'abord ce qu'est l'Economie politique, quel en est l'objet et le but, quelles en sont l'étendue et les limites; et discuter sur la question de savoir si au point où elle est arrivée de nos jours, elle est une Science ou un Art, ou bien encore une science et un art à la fois. On pourrait dire comment l'ont entendue les divers écrivains marquants qui ont traité des principes généraux de cet ordre de connaissances, et les définitions qu'ils en ont données; mais le sujet serait ainsi démesurément agrandi. Nous nous sommes simplement proposé dans ce travail de résumer quelques recherches philologiques et bibliographiques sur la question que nous venons d'énoncer.

I. LES MOTS ÉCONOMIE ET POLITIQUE CHEZ LES ANCIENS.

Bien que le terme d'ÉCONOMIE-POLITIQUE soit tout à fait moderne, les deux mots qui le composent sont très-anciens : les Grecs les ont transmis aux Romains.—Les Grecs disaient : *Oiconomia* (οικονομια), et les Latins *Œconomia*, de *Oicos* (οικος) maison, et de *Nomos* (νομος) loi[1], ou de *Nemo*

---

[1] Rousseau, article *Economie politique* de l'Encyclopédie.

(νεμω), j'administre [1], pour signifier la loi et l'administration de la maison. Les plus illustres disciples de Socrate ont traité de ce sujet dans leurs œuvres. On a attribué à Aristote, qui vivait trois siècles avant notre ère, un écrit intitulé : Οικονομικος, *l'Economique*, contenant des réflexions sur l'économie domestique, en deux livres, dont le second cependant paraît apocryphe.

Ce philosophe entendait par l'*oiconomia*, l'administration de la famille sous le rapport moral comme sous le rapport matériel, c'est-à-dire, l'Economie domestique, comme nous la définissons aujourd'hui, plus la direction intellectuelle et morale de la famille. Xénophon, qui écrivait avant lui, a également laissé des *Economiques* [2].

Le mot *politique* est encore plus ancien. Les Grecs disaient : *politikos*, *politikè*, *politikon*, de πολις ville, cité, ensemble de citoyens, et les Romains : *politicus*, *politica*, *politicum*, dans le sens de civique, de politique, de relatif à la chose publique.

Mais l'assemblage des deux mots *économie-politique* ne paraît pas avoir été employé dans l'antiquité, ni pour désigner la science économique, alors tout à fait inconnue, ni pour désigner la science du gouvernement que les Grecs appelaient *Politeia* (Πολιτικα), et les Romains *politica* ou *politica scientia*, comme le faisait Rousseau dans l'Encyclopédie, il y a un siècle, désignant ainsi l'administration gouvernementale ou la politique, qu'il appelait aussi du nom d'*économie-publique*, par opposition à l'*économie domestique* ou simplement l'Economie [3], l'*oiconomia* de Xénophon et d'Aristote.

Il est assez curieux que cette formule (économie politique) ne se soit pas présentée à l'esprit des écrivains anciens, car rien n'est plus simple que la conception d'une économie *publique*, politique ou générale, étant à la cité ce que l'économie *domestique* est à la famille. Il est, au contraire, tout naturel que cette expression n'ait pas été appliquée à la science économique, puisque cette science n'existait pas, et qu'il est très-problématique que les philosophes les plus éminents en aient même soupçonné l'existence.

Assurément, il s'est passé dans les sociétés anciennes, comme il s'en passe dans toutes les sociétés, des phénomènes économiques ; sans

---

[1] Dictionnaire de Bescherelle.

[2] Xénophon, né en 445 avant J.-C., mort en 356, à 90 ans.
Platon, vers 430 — 348 à 78 ans.
Aristote, né en 384 — 322, à 62 ans.

[3] Ce mot s'est d'abord écrit en français *Œconomie*. La troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1740) dit : *Economie ou Œconomie* ; la quatrième édition (1772) ne dit plus qu'*Economie*. Dès la première édition (1694), le mot est défini dans le sens le plus général : « L'ordre, la règle qu'on apporte dans la conduite d'un ménage, la dépense d'une maison » ; c'est-à-dire à peu près comme dans la sixième et dernière édition (1835) qui dit : « L'ordre, la règle qu'on apporte dans la conduite d'un ménage, la dépense d'une maison, l'administration d'un bien. Il signifie plus ordinairement une épargne dans la dépense. »



doute les gouvernements de ces sociétés ont fait des essais économiques; sans doute leurs écrivains, leurs hommes politiques, leurs orateurs ont dû préconiser des idées, des plans et des systèmes que leurs gouvernements ont plus ou moins appliqués; mais on ne peut pas dire néanmoins qu'il y ait eu ni dans l'antiquité ni dans le moyen âge, et avant les écrivains du dix-huitième siècle, un corps de science, un ensemble de connaissances raisonné et dogmatisé. Il y a bien quelques rudiments scientifiques dans la *Cyropédie* de Xénophon, dans la *République* de Platon, et dans la *Politique* d'Aristote surtout : Platon[1] et Xénophon[2] ont bien aperçu les avantages de la division du travail, par exemple, et Aristote, chose remarquable, a défini exactement la monnaie et le rôle de cette marchandise intermédiaire; mais de là à l'ensemble des notions découvertes, éclaircies, classées par les philosophes économistes du dix-huitième siècle qui ont jeté les bases de la science, il y a toute la différence du crépuscule obscur à la lumière du jour.

Ici on pourrait nous objecter qu'Aristote a positivement entrevu la science économique, et que la preuve en est dans le nom qu'il lui a donné de *chrêmatistikè* (χρηματιστικὴ), science des richesses, de *chrêma* (χρημα), richesse.

Il est très-vrai que ce mot se trouve dans la *Politique* d'Aristote, qu'il se trouve déjà dans Platon, comme a bien voulu nous le confirmer une de nos plus savantes autorités en cette matière, M. Barthélemy Saint-Hilaire, et aussi dans Xénophon, sous forme d'adjectif[3]. Toutefois, en y regardant de près, on s'aperçoit qu'Aristote n'a pas appelé du nom de Chrématistique, une science, la science des richesses, mais simplement le métier, l'industrie, le travail, la production enfin du père de famille, par opposition à l'*oikonomia*, ou l'administration des fruits de ce travail, des résultats de cette production et des ressources de la maison. Dans le § 2 du chap. III du livre I de sa *Politique*, Aristote, après avoir énuméré les trois éléments de la famille : l'autorité du maître sur l'esclave, l'autorité conjugale et l'autorité paternelle, dit : « (nous copions la traduction de M. Barthélemy Saint-Hilaire) : « A ces trois éléments on pourrait bien en ajouter un quatrième, que certains auteurs confondent avec l'administration domestique, et qui, selon d'autres, en est une branche fort importante; nous l'étudierons aussi; c'est ce que l'on appelle l'acquisition des

---

[1] *République*, second livre.

[2] *Cyropédie*, liv. VIII, chap. II.

[3] Le mot de *chrêmatistikè* est déjà dans Platon (le *Gorgias* et l'*Euthydème*) dans le sens où Aristote l'emploie. — Dans Xénophon, on ne trouve pas cette idée aussi nettement exprimée. Il n'emploie que l'adjectif *chrêmatistikos*, qui signifie « relatif à l'acquisition des biens, désireux de la fortune, habile à se procurer la fortune. » (Note de M. Barthélemy Saint-Hilaire.)

biens (λέγω δὲ περὶ τῆς καλουμένης χρηματιστικῆς) ». — M. Barthélemy Saint-Hilaire interprète chrêmatistique par « acquisition des biens »; dans la traduction de Champagne, revûe par M. Hoefer, ce mot est traduit par cette autre périphrase : « Spéculation ou industrie qui pourvoit au bien-être des individus qui occupent la maison » ; dans le Dictionnaire d'Alexandre, il est traduit : « l'art de s'enrichir par les affaires, par le négoce ».

Evidemment, ce mot *chrêmatistikè* n'était pas pour Aristote le nom d'une science, le nom de la science économique. Ni le nom, ni la chose n'existaient dans l'antiquité; et ce n'est pas sous un titre exact (l'*Economie politique des Romains*[1]) que M. Dureau de Lamalle a groupé ses savantes recherches sur divers faits relatifs à la vie économique des Romains; car ceux-ci n'avaient point une économie politique, et la preuve, c'est que M. Dureau de Lamalle n'a pas, ce nous semble, rencontré de doctrines sur son chemin. M. Bœckh, qui avait fait un travail analogue pour les Athéniens, n'a pas intitulé son livre l'*Economie politique des Athéniens*, comme le lui fait dire son traducteur, mais *Staats-Haus-Halt der Athener*[2], c'est-à-dire, mot à mot : soutien ou ressources de la maison de l'Etat des Athéniens; ce qui s'applique assez bien à la nature des recherches du savant auteur allemand.

II. EMPLOI DU MOT ÉCONOMISTE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE ET DE NOS JOURS.

Mais quoique le nom d'Economie politique soit moderne, il l'est beaucoup moins que la science qu'il désigne aujourd'hui.

Car ce mot a été imprimé dans le titre d'un ouvrage français, 150 ans avant les publications des philosophes du dix-huitième siècle, qui ont porté les premiers la dénomination d'ÉCONOMISTES[3], dérivant tout naturellement des titres donnés aux écrits de Quesnay et de ses disciples, titres où on retrouve le mot *économie politique*, et pour lesquels il est fait un fréquent usage de l'adjectif *économique*, fort employé à cette époque parmi les publicistes s'occupant de questions politiques, administratives ou sociales. Et, en effet, cette qualification d'Economiste n'a été appliquée ni à Vauban, dont la *Dixme royale* a été publiée en 1707; ni à Boisguillebert, dont le *Factum de la France* parut la même année, et dont le *Détail de la France* avait paru dix ans auparavant (1697); ni à Jean de Witt, dont les Mémoires célèbres n'ont été publiés qu'en 1709[4]; ni à Law, dont les *Considérations sur le numéraire*, datent aussi à peu près de la même époque; ni à Sully,

---

[1] Paris, 1840, 2 vol. in-8°.

[2] *Staats-Haus-Halt der Athener*, Berlin, 1817, 2 vol. in-4°; traduits par M. Laligant sous ce titre : l'*Economie politique des Athéniens*, Paris, Sautelet, 1828, 2 vol. in-8°.

[3] Il semble que Quesnay et ses disciples aient été désignés par le nom d'*économistes* aussitôt après la publication de leurs premiers écrits (Voyez plus loin). En effet, dès 1768, Mably faisait imprimer ses *Doutes proposés aux philosophes économistes*.

[4] Jean de Witt était mort en 1672.

qui écrivait et imprimait sous la minorité de Louis XIII, au commencement du dix-septième siècle, les *Mémoires des sages et royales Œconomies d'Estat, domestiques, politiques et militaires de Henry le Grand*; ni à Forbonnais, dont les *Eléments du commerce* remontent à 1734; ni à Melon, dont *l'Essai politique sur le commerce* est de la même année; ni à Dutot, dont les *Réflexions politiques sur le commerce et les finances* sont de 1738; ni à Locke, qui publiait son Traité des monnaies en 1691; ni à une série d'écrivains, qui depuis le commencement du siècle dissertaient sur des matières économiques, tels que ce libre-échangiste d'il y a cent soixante ans, Dudley North, qui publiait en anglais, la même année (1691), ses *Discours sur le commerce;* Thomas Mun, qui publiait en anglais, en 1664, le *Trésor de l'Angleterre par le commerce étranger*; Josiah Child, qui publiait en anglais, en 1668, des *Observations sur le commerce* et l'intérêt de l'argent; Thomas Culpeper, qui présentait, en 1623, au Parlement un *Traité contre le taux élevé de l'usure;* Antonio Serra, qui publiait en italien, en 1613, son *Court traité des causes qui peuvent faire abonder l'or et l'argent dans les pays qui n'ont pas de mines;* Jean Bodin, qui, près de deux siècles avant les physiocrates, défendait en France le principe de propriété et luttait contre l'altération des monnaies en 1576, dans sa *République*, en 1568 dans sa « Réponse aux paradoxes de M. Malestroit, etc. »; tel enfin l'auteur d'un Traité d'économie politique imprimé à Rouen, en 1615, et sur lequel nous allons revenir.

Ce n'est qu'après coup que les éditeurs de la *Collection des principaux économistes* (1843) ont classé sous la dénomination commune d'*économistes du dix-huitième siècle*, Vauban, Boisguillebert, Law, Melon et Dutot.

Cette dénomination d'*Economistes* s'applique actuellement à tous ceux qui cultivent ou qu'on suppose cultiver la science économique, et l'on appelle plus spécialement aujourd'hui les disciples et les amis de Quesnay du nom d'économistes du dix-huitième siècle, et mieux encore du nom de *physiocrates*, à cause du titre de PHYSIOCRATIE donné par Dupont de Nemours à la collection des écrits de Quesnay. C'est ainsi que Say les appelait dans son dernier livre (1829); c'est ainsi que les désignait M. Rossi, et que les a désignés l'Académie des sciences morales et politiques, dans une question mise au concours pour 1847 [1], et ainsi formulée : « Rechercher... quelle a été l'influence de l'école des physiocrates sur la marche et le développement de la science économique, ainsi que sur l'administration des Etats, en ce qui touche les Finances, l'Industrie et le Commerce. » Smith disait, en parlant d'eux (livre IV, chapitre IX) : « Ils formaient, il y a quelques années (Smith publiait son livre en 1776), une secte assez considérable, distinguée en

[1] La question avait été proposée par Rossi et le prix a été remporté par E. Daire.

France, dans la république des lettres, sous le nom d'*économistes.* » C'est par cette dénomination de « secte des économistes » que J.-B. Say les désignait encore dans la seconde édition de son Traité de 1814; ce qui déplaisait fort à Dupont de Nemours, qui lui écrivait dans une lettre du 22 avril 1815 : « Vous ne parlez pas des économistes sans leur donner l'odieux nom de *secte*, qui suppose un mélange de bêtise, de folie et d'entêtement. Cette injure n'offense point de la part d'un Grimm; mais les expressions d'un Say sont d'un autre poids. » Dans une lettre précédente, pleine de verve et de bonhomie, le vieux disciple de Quesnay disait au continuateur et au futur émule d'Adam Smith : « Vous êtes un *économiste*, mon cher Say; je me garderai bien de vous excommunier. De votre côté, n'excommuniez ni mes frères, ni les vôtres, ni nos instructeurs, ni moi. — Que vous portiez un panache ou un pompon, cela ne fait rien du tout; vous êtes brave et savez l'exercice. Je vous reçois avec joie comme un bon officier dans notre bataillon... et sur ce, mon jeune frère d'armes, le vieux sergent à moustaches blanches vous embrasse de tout son cœur. » J.-B. Say, on le voit, tout auteur qu'il était d'un traité d'économie politique, laissait encore, à cette époque, la qualification d'Economistes aux physiocrates. On peut faire la même observation en lisant le premier ouvrage de Sismondi, qui, en intitulant son écrit *De la richesse commerciale ou Nouveaux principes d'économie politique*, souligne le mot *économistes*, et ne l'applique qu'aux disciples de Quesnay. Il dit notamment, page 5 du premier volume : « Le docteur Quesnay et M. Turgot fondèrent la secte des économistes vers 1760. » Toutefois, il est à remarquer que Canard, auteur de *Principes d'économie politique*, publiés en 1801, applique la dénomination d'*économistes* dans un sens général : néanmoins, cette répulsion qu'avaient encore Sismondi et J.-B. Say, dans leurs premiers écrits, a été jusqu'à ces derniers temps le sentiment de ceux qui se sont occupés d'économie politique; car ils s'appelaient économistes politiques (V. le *Cours complet de Say*), ou même évitaient de se donner un nom, parce que, d'une part, le qualificatif de *politiques* les contrariait, comme induisant en erreur et inspirant la méfiance, et parce que, avec celui d'*économistes* tout court, ils craignaient d'être confondus avec les amis de Quesnay. Cependant, les disciples de Fourier et de Saint-Simon vulgarisaient cette expression en s'en servant pour désigner les partisans des idées économiques ou libérales, et Fourier avait même imaginé le substantif *économisme*, comme pour mieux exprimer son dédain pour cette science de *civilisés!* Et, d'autre part, la publication en France du *Journal des Economistes*, de la *Collection des principaux économistes*, et en Angleterre celle du Recueil hebdomadaire *the Economist* sont venues généraliser tout à fait, depuis dix ans, cette expression qui n'est plus le dénominateur spécial des adeptes de la *secte* de Quesnay ni des partisans d'un système exclu-

sif, mais le dénominateur commun de tous ceux qui s'occupent scientifiquement de questions économiques.

La cinquième édition (1814) du dictionnaire de l'Académie française ne contient pas le mot *économiste*. Une seconde édition du dictionnaire de Lavaux (1828) le porte comme un terme récent et avec une explication incomplète : « On a désigné, depuis quelques années, par ce mot, une classe d'écrivains qui s'occupaient spécialement de l'économie politique administrative et de tous les moyens de soulager le peuple. » Mais la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie, publiée en 1835, le consacre définitivement avec son véritable sens, en disant : « Economiste, qui s'occupe spécialement d'économie politique. »

III. ORIGINE ET FILIATION DU MOT ÉCONOMIE POLITIQUE.

Le plus ancien écrit dans lequel nous trouvions le nom d'Economie politique, est un livre aujourd'hui fort rare qui a été imprimé à Rouen en 1615, cinq ans après la mort de Henri IV. Nous voulons parler du *Traicté de l'œconomie politique*, par Antoyne de Montchrétien, sieur de Vateville, lequel contient, sous cette dénomination, quatre discours au roy et à la reine mère sur l'utilité des arts mécaniques, sur la navigation, sur l'exemple et les soins principaux du prince et sur le commerce. Ce livre présente un assemblage de réflexions diverses, très-emphatiques, très-peu scientifiques, émises sans ordre et n'ayant en résumé qu'une médiocre valeur. L'auteur Montchrétien, sieur de Vateville, se fit connaître par ses poésies, ses pièces de théâtre et surtout par son humeur querelleuse et de tragiques aventures [1]. Il est remarquable que l'ouvrage soit désigné dans l'autorisation royale d'imprimer, donnée le 12 août 1615, par ce titre : *Traicté œconomique du trafic*; et que le terme d'œconomie politique ne se trouve pas dans le texte.

Ce mot d'économie politique était-il déjà dans la langue, ou bien Montchrétien l'a-t-il imaginé au moment de faire tirer son titre? a-t-il été totalement oublié depuis, ou bien y a-t-il des auteurs qui l'aient cité et employé avant le milieu du dix-huitième siècle? c'est ce que nous ne saurions préciser.

En 1755, Rousseau écrivait dans l'Encyclopédie, avons-nous dit,

---

[1] *Traicté de l'œconomie politique, dédié au roy et à la reine mère du roy, par Antoyne de Montchrétien, sieur de Vateville. A Rouen, chez Jean Osmont, dans la court du Palais*, 1615, *avec privilége du roy*. Deux tomes in-4°, joints en un.

Montchrétien mourut en octobre 1621. Il était, dans les premiers jours de ce mois, chez une hôtelier du village de Tourailles, à cinq lieues de Falaise, où son père avait été pharmacien. Le seigneur du lieu, instruit de son arrivée, vint l'assiéger le 7 octobre. Montchrétien se défendit énergiquement, mais il succomba, après avoir tué deux gentilshommes et un soldat. On transporta son corps à Domfront, où les juges le condamnèrent à avoir les membres rompus, à être jeté au feu et réduit en cendres; ce qui fut fait.



l'article Économie politique; mais il n'y faisait que de la théorie politique analogue à celle qu'il mit plus tard dans son *Contrat social*, et il ne parlait que de l'administration gouvernementale, qu'il appelait aussi du nom alors déjà usuel d'*économie publique*[1], par opposition à l'*économie domestique*, ou *oiconomia* des anciens.

Quesnay et les physiocrates n'employèrent d'abord pas cette dénomination pour désigner l'ensemble des notions qu'ils professaient sur l'Economie de la société.

Chose à remarquer, ce n'est pas Quesnay, le père ou l'aïeul de la science, qui se chargea du mot Economie politique dans l'Encyclopédie; et les deux articles qu'il fournit à ce recueil (1756-1757), sur *Fermiers* et *Grains*, qui furent la première manifestation de ses idées, déjà répandues à la cour et parmi quelques hommes appartenant à la haute administration, et qui, au dire de Dupont de Nemours, eurent « un retentissement extraordinaire », ne contiennent pas ce mot. Les titres de ses écrits subséquents témoignent de l'adoption qu'il avait faite du mot *économique*: à la fin de 1758, il consigna sa doctrine d'une manière plus précise dans son célèbre *Tableau économique*, in-4° fort peu volumineux, imprimé avec luxe sous les yeux et dans le palais du roi, qui en tira des épreuves de sa main; dans cet écrit se trouvaient les *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*. Plus tard il écrivit les trois *Problèmes économiques*.

En suivant l'ordre chronologique, nous trouvons que cinq ans après le Tableau économique, un employé de l'administration des finances, homme de savoir et d'esprit, Faiguet de Villeneuve, publiait, en 1763, un petit livre ayant pour titre *l'Econome politique* (et non *l'Economie politique*, comme on l'a imprimé quelquefois dans les bibliographies). L'auteur de ce livre fait plusieurs calculs pour montrer qu'avec une légère épargne placée annuellement, pendant 20 ou 30 ans, les moindres particuliers peuvent s'assurer une petite rente. Il développe ensuite divers moyens de perfectionner l'espèce humaine : ce sont de sages et parfois curieuses réflexions sur le danger des mariages précoces, sur la concurrence que se font les artisans et les villageois dans les arts libéraux, sur la dignité de toutes les professions, etc. Dans une troisième partie, l'auteur fait ressortir les inconvénients des jurandes et des maîtrises; et enfin dans un petit nombre de pages finales il s'élève contre l'excès de latinité dans l'instruction.

Douze ans après la publication de l'article *Fermiers* dans l'Encyclopédie, Dupont de Nemours, l'un des plus ardents propagateurs de la doctrine de Quesnay, la désignait presque simultanément par le mot de SCIENCE NOUVELLE dans une brochure (1768) sur son origine

---

[1] Dans ce même volume, à l'article *Epargne*, signé Faiguet (nous ignorons si c'est le même que celui cité plus loin), le mot *économie publique* est entendu comme « ministère, ménagement des affaires publiques »; et il est dit : « Il paraît que, depuis la paix de 1748, le goût de l'économie publique gagne insensiblement l'Europe entière. »

et ses progrès; par le mot de PHYSIOCRATIE (de *phusis* (φυσις), nature, et *cratein* (κρατειν), commander, gouvernement de la nature); et par le mot D'ÉCONOMIE POLITIQUE dans le recueil qu'il publiait la même année des écrits de Quesnay. En effet, le premier volume de ce recueil est intitulé: PHYSIOCRATIE, *ou constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain* (Leyde et Paris, 1768); — et le second volume, dans lequel Dupont recueillait divers écrits du maître, dont les uns avaient déjà paru dans le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances,* et dont les autres, autant qu'on peut le croire, étaient restés inédits, a pour titre ; *Discussions et développements sur quelques-unes des notions de l'économie politique*[1] *!* — Dans un discours préliminaire, Dupont de Nemours donne même à la science un quatrième nom emprunté au titre du livre de Mercier de La Rivière, en disant: « S. M. l'impératrice de toutes les Russies vient d'appeler M. de La Rivière à se cour, pour introduire et répandre la SCIENCE DE L'ORDRE NATUREL parmi les habitants de son vaste empire, qu'elle veut gouverner comma gouverne la raison, par l'évidence de l'intérêt commun. »

Parmi les autres économistes, un seul, Mirabeau le père, avait donné, en 1763, à son meilleur ouvrage, une inscription qui contient à peu près le nom actuel de la science : nous voulons dire l'ouvrage qu'il a intitulé: la PHILOSOPHIE RURALE, OU ÉCONOMIE *générale et* POLITIQUE *de l'agriculture réduite à l'ordre immuable des lois physiques et morales qui assurent la prospérité des empires.* La Rivière intitulait son livre: *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*; Baudeau intitulait le sien: *Première introduction à la philosophie économique* ou *Analyse des Etats policés*; et Le Trosne, le sien : *De l'Intérêt social par rapport à la valeur, à la circulation, à l'industrie et au commerce intérieur et extérieur.* Tous ces ouvrages présentent, sous divers aspects, les développements de la théorie des *philosophes économistes*, comme les appelait Mably déjà en 1767[2]; mais ils ne la nomment pas ECONOMIE POLITIQUE.

Toutefois, il semble que ce nom n'ait pas tardé à être préféré dans l'école. En effet, quatre ans après la publication des œuvres de Quesnay, avec le titre général de *Physiocratie*, et un sous-titre pour le second volume, indiquant les « notions de l'économie politique », le tome Ier des *Ephémérides du citoyen*, alors dirigées par Baudeau, insérait un résumé de la doctrine en tableaux synoptiques, qu'on a attribué à Dupont de Nemours, et qui était signé du nom du margrave de Bade, esprit distingué, appartenant aussi à la pléiade physiocratique, avec ce titre significatif : *Abrégé des principes de l'économie politique*; 1772.

[1] La fin du titre est : *pour servir de seconde partie au recueil intitulé Physiocratie.* Leyde et Paris, Merlin, 1767. Cette date est une erreur d'impression, car le premier volume porte 1768. A-t-on voulu mettre 1768 ou 1769?

[2] *Doutes proposés aux philosophes économistes*, Paris, 1768.

Mais il est remarquable que Turgot, dans son important petit Traité : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, écrit pendant son intendance, et publié pour la première fois en 1766, dans les *Ephémérides*[1], c'est-à-dire avant le recueil intitulé *Physiocratie*, ne se serve pas du mot Economie politique. Une fois, le mot Economie vint sous sa plume dans cette proposition : « L'esprit d'Economie dans une nation augmente sans cesse la somme des capitaux. » A cela, Dupont de Nemours ajoutait, dans son édition des œuvres de Turgot, 1809-1811 : « Les lecteurs ne manqueront pas de se rappeler que le mot d'*Economie* doit être pris dans le sens de bonne administration, qui proscrit les dépenses folles, pour s'occuper avec intelligence des dépenses conservatrices et productives[2]. »

D'autre part, il n'est pas moins remarquable que James Steuart publiât à Londres, en 1767, un peu avant le recueil intitulé PHYSIOCRATIE, ses *Recherches (an inquiry) sur les principes d'économie politique (of political œconomy), ou Essais sur la science de la police intérieure des nations libres*, qui a été traduit par Senovert, en 1789. James Steuart n'y devance pas les économistes, comme on a pu le dire ; il traite de l'administration intérieure des Etats, soutient le colbertisme et la balance du commerce, et toute la théorie mercantile pratiquée longtemps avant la naissance de la science économique, et en complète opposition avec ce qu'elle nous enseigne. Mais ces mots : *principes d'économie politique*, n'ont-ils pas frappé Dupont et ses amis? ne serait-ce pas là la cause de la modification du titre du second volume de la *Physiocratie*, publié en 1768? Cette modification et l'adoption de la formule *économie politique* n'auraient-elles pas été inspirées aussi soit aux physiocrates, soit à James Steuart, par le fréquent usage que faisait le comte Verri des formules *économie politique* et *économie publique*, dans un écrit publié en 1763, huit ans avant les *Méditations sur l'économie politique*, qui ne parurent qu'en 1771, à Livourne, et intitulé : *Mémoires historiques sur l'économie publique de l'Etat de Milan*, par Pietro Verri, Milanais[3]; et encore, par l'emploi des formules *économie civile* et *économie publique* que faisait Genovesi dans ses leçons d'*Economie civile*, publiées en 1765, et professées depuis dix ans à la chaire de commerce et de mécanique créée à l'Université de Naples par son ami l'abbé Intieri, avec cette triple condition qu'elle serait occupée

---

[1] Publié à part à la fin de la même année, et en 1771. Eugène Daire, après avoir avancé, p. XLV de son introduction aux *Œuvres de Turgot* dans la *Collection des principaux économistes*, que cet écrit a été imprimé en 1766, incline à croire, dans la Notice sur Mercier de La Rivière (tome II de la même *Collection*, p. 430), que cette date n'est pas exacte et que le Traité de Turgot n'a paru que plus tard. Eugène Daire se trompait la seconde fois : nous avons sous les yeux un exemplaire de l'édition de 1766, in-12.

[2] Voy. *Œuvres de Turgot*, dans la *Collection des principaux économistes* de Guillaumin ; *Réflexions sur la formation*, etc., p. 55.

[3] *Memorie storiche sulla economia publica dello stato di Milano di Pietro Verri, Milanese*, 1763. Voy. ses *Œuvres* dans les 15e, 16e et 17e volumes de la collection di Custodi.

par Genovesi, que le professeur parlerait en italien, et qu'il ne serait pas remplacé par un ecclésiastique [1] ?

Une particularité non moins curieuse, c'est qu'Adam Smith, qui publiait sa première édition en 1776, mais qui professait depuis 1750, à l'Université de Glasgow, et qui consacrait la quatrième partie de son cours aux questions traitées dans son célèbre *Essai sur les causes de la richesse*, nomme très-peu souvent l'économie politique. Il intitule le IV[e] livre : *Des Systèmes d'économie politique*, et il y traite longuement, dans huit chapitres, du système mercantile, et dans un neuvième et dernier chapitre, « des systèmes agricoles ou de ces systèmes d'économie politique, disait-il, qui représentent le produit de la terre comme la principale source du revenu et de la richesse nationale. » C'est seulement au début du quatrième livre qu'il donne une définition de la science, et il n'en prononce ensuite plus le nom qu'un très-petit nombre de fois, notamment à la fin du chapitre I[er] et dans le chapitre IX. Adam Smith succédait à son professeur Hutcheson, qui occupa la même chaire de philosophie morale de 1729 à 1747, et qui donnait une petite place dans son enseignement à l'économie politique, qu'il appelait au latin *economices*, en anglais *economics*, comme nous dirions en français *l'économique* [2].

« L'économie politique de Hutcheson est peu de chose en elle-même, dit M. Cousin, dans son cours de l'histoire de la philosophie moderne; et pourtant elle est digne d'intérêt, car c'est peut-être à cette partie du cours d'Hutcheson, que l'Europe doit le plus grand économiste du dix-huitième siècle. »

Nous pensons, avec l'illustre écrivain, qu'il est difficile de déterminer si c'est à Smith ou si c'est aux physiocrates qu'appartient la priorité des principes essentiels de l'économie politique, puisque les idées des *économistes* étaient arrêtées avant le voyage de Smith à Paris, en 1764, et que, d'autre part, si Smith n'a publié ses recherches qu'en 1776, un manuscrit cité par Dugald Stewart atteste qu'en 1755 Smith était en possession des opinions les plus importantes développées dans son livre. Cette opinion a été aussi partagée par J.-B. Say, en ce qui touche Adam Smith et James Steuart, auquel on a prétendu, à la fin du siècle dernier, que Smith avait de grandes obligations, bien qu'il ne l'ait pas cité une seule fois, même pour le combattre. «Smith, dit J.-B. Say (dans son *Traité*, 1803, *Introduction*), plane au-dessus

---

[1] Genovesi fit sa première leçon le 23 novembre 1754. Voy. ses *Œuvres* dans les 7[e], 8[e], 9[e] et 10[e] volumes de la collection Custodi. Genovesi disait souvent *economia*, et *scienza economica*.

[2] *Philosophiæ moralis institutio compendiaria, ethices et jurisprudentiæ naturalis elementa continens*. Glasgow, 1742, a eu plusieurs éditions et a été traduite par l'auteur lui-même en anglais, sous ce titre : *A short introduction to moral philosophy, in three books, containing the elements of ethices and the law of nature, with the principles of economics and politiks*, Glasgow, 1747.



d'un terrain où l'autre se traîne. Steuart a soutenu un système précédemment adopté par Colbert, par le gouvernement anglais, constamment suivi par la plupart des Etats de l'Europe, et qui fait dépendre les richesses d'un pays, non du montant de ses productions, mais du montant des ventes à l'étranger. Les *économistes* sont venus, qui fondaient à leur tour les richesses sur les seules productions de l'agriculture... Smith a montré les véritables fondements de la richesse. Les obligations qu'on lui a sont beaucoup plus évidentes que celles qu'il a aux autres. S'il n'a pas réfuté Steuart en particulier, c'est que Steuart n'est pas chef d'école, et qu'il s'agissait de consulter l'opinion générale d'alors plutôt que celle d'un écrivain qui n'en avait pas de personnelle. » Cette dernière explication ne nous paraît pas suffisante. D'une part, Smith mettait assez volontiers un nom aux thèses qu'il combattait; et d'autre part, il est impossible d'admettre qu'un livre portant dans son titre les mots *principes d'économie politique*, etc., en deux volumes in-4°, publié dans sa langue, dès 1667, n'ait pas attiré son attention d'une manière toute particulière.

Mais, revenant au point spécial qui nous occupe, nous résumerons cette partie de notre discussion en constatant :

1° Que, bien que le mot d'*économie politique* se trouve en tête d'un ouvrage français publié au commencement du dix-septième siècle par A. de Montchrétien ; bien que Rousseau ait fait, sous cette désignation, un article dans l'*Encyclopédie*, en 1755, on peut dire que ce n'est que dans un écrit du comte Verri, publié en 1763 à Livourne, qu'il semble employé pour la première fois pour désigner un peu positivement la science relative à la richesse, à l'échange, au travail;

2° Que Genovesi a professé dès 1754, à Naples, un cours scientifique sur ces matières, en se servant des mots *Economie civile*, *économie publique*, ou simplement *économie*;

3° Que James Steuart a publié à Londres, en 1767, un traité sur ces mêmes matières, et sous ce titre : *Recherches sur les principes d'économie politique;*

4° Que ce mot d'*économie politique* ne se trouve que l'an d'après dans le recueil des écrits de Quesnay, publié par Dupont de Nemours;

5° Que Beccaria, dans son discours d'ouverture du cours des *Sciences camérales*[1], à Milan, en janvier 1769, se servait du mot *Economie publique*; que Verri préférait celui d'*Economie politique* pour intituler ses *Méditations*, imprimées en 1771, et que le Margrave de Bade ou Dupont de Nemours éditait, en 1772, les notions fondamentales de la doctrine physiocratique, sous le titre de *Principes d'économie politique;*

6° Que la science des *économistes* a reçu le nom qu'elle porte de Dupont de Nemours, avec le consentement, selon toute probabilité, de Quesnay,

[1] Créé à Milan par le comte Firmiani, gouverneur autrichien de la Lombardie, esprit libéral, philosophe et protecteur éclairé des arts et des sciences.

qui n'est mort que le 16 décembre 1774, six ans après la réunion de ses écrits sous le titre général de *Physiocratie*, deux ans après la publication des *Principes de l'économie politique* par le margrave de Bade. Son disciple avait pour lui trop de vénération pour baptiser d'un nom qui ne l'aurait pas satisfait « la science nouvelle » dont il le proclamait l'inventeur, non sans quelque emphase.

7° Quoi qu'il en soit du point de départ, la formule était imprimée en 1776 dans le grand ouvrage d'Adam Smith, qui a définitivement élevé, comme dit M. Cousin, cette partie de la philosophie morale à la hauteur et à la dignité d'une science[1], et vingt ans après, il était inscrit dans la loi organique de l'Institut[2], qui créait une section d'économie politique dans la classe des sciences morales et politiques. On le trouve ensuite dans une série d'écrits, de traités généraux, publiés dans les dernières années du dix-huitième et les premières années du dix-neuvième siècle[3]. Il fut adopté notamment par Germain Garnier, qui publiait, en 1796, un petit volume intitulé *Abrégé élémentaire des principes de l'économie politique*, et en 1803, par deux hommes qui devaient puissamment contribuer à l'avancement de la science, J.-B. Say et Simonde de Sismondi, qui publiaient simultanément, circonstance remarquable, l'un le *Traité d'économie politique*, et l'autre *la Richesse commerciale ou Principes d'économie politique*. A partir de ce moment, l'usage du nom actuel de la science fut définitivemont consacré.

IV. DES SIGNIFICATIONS PRIMITIVEMENT DONNÉES AU MOT ÉCONOMIE POLITIQUE.

Mais il est bien malheureux que le mot accepté par les physiocrates ait prévalu; car il n'a cessé d'être l'objet d'une série de confusions, soit à cause du mot *économie*, soit à cause du mot *politique*. Celui-ci rappelle à l'esprit l'art ou la science du gouvernement, l'organisation des pouvoirs publics, la diplomatie, l'administration, la police! Le mot *économie* rappelle premièrement l'*économie domestique*, l'*oikonomia*, l'*œconomia* des anciens, c'est-à-dire l'ordre et l'entente dans l'administration de la famille; deuxièmement, une des manifestations de

---

[1] *Cours d'histoire de la philosophie moderne*, 1re série, t. IV, 1846, p. 178.

[2] Loi du 3 brumaire an IV, 25 octobre 1795.

[3] On trouve vers cette époque : *Essai d'économie politique*, par le baron A. F. de Heinitz, Bâle, 1785, in-4°; — *Réflexions sur la nécessité d'établir l'enseignement de la science de l'économie politique*, par Ch. Gilloton de Beaulieu, Paris, 1789; — *De l'économie politique moderne*; *Discours fondamental sur la population*, par J.-F. de Herrenschwand. Londres, 1786, et Paris, 1795; — *De l'économie politique et morale de l'espèce humaine*, par le même, Paris, 1796; — *Traité d'économie politique*, *dédié à la France*, par le vic. de la Maillardière, Paris, 1800; — *Traité d'économie politique et de commerce des colonies*, par P.-F. Page. Paris, 1801-1802; — *Introduction à la science de l'économie politique et de la statistique générale*, par A. de Bourbon-Busset, Paris, 1801; — *Principes d'économie politique*, par N.-F. Canard, Paris, 1801; — *Analyse raisonnée des principes fondamentaux de l'économie politique*, par J.-M. Dutens, Paris, 1804, etc.

cet ordre, l'épargne par l'abstinence, qui conduit au capital; troisièmement le résultat de cette action, l'épargne faite, le capital produit. Destutt de Tracy a dit, en parlant des choses épargnées: «C'est ce qu'on appelle ordinairement des capitaux, et que moi je nomme tout simplement des *économies* [1]. Enfin le mot *économie* rappelle, soit dans l'ordre des choses physiques, soit dans l'ordre des choses morales, la disposition des parties, des qualités, l'ordonnance des détails, un tout systématique, et aussi l'ensemble des parties qui constituent l'homme et les animaux. On dit : économie de la création, l'économie animale, économie d'un monument, économie d'un système, d'un discours, d'un plan, etc.

Cette confusion n'existait pas dans l'antiquité, et ce n'est que postérieurement et, pour ainsi dire, de nos jours [2], qu'*économie* est devenu dans les langues modernes synonyme d'épargne-acte et d'épargne-résultat. Les Grecs appelaient l'épargne *phéido* (φειδώ), et les Romains *parcitas*, *parcimonia*, dont nous avons restreint le sens à la petite économie, à l'économie minutieuse, même à l'économie malentendue et exagérée. En anglais la confusion n'est pas seulement dans le mot *économie* (*economy*), mais dans le dérivé *economist*, qui veut dire aussi économe, ce qui nécessite forcément l'adjonction de *political*, politique.

J.-B. Say avait compris ces inconvénients, et il regrettait encore en 1829, dans son cours complet (IXe partie, *Histoire abrégée de l'Economie politique*) qu'Adam Smith eût adopté cette expression. Rossi a également regretté que la science économique telle que Quesnay, Turgot, Smith, Say, Malthus, Ricardo, etc., nous l'ont faite, ne se trouvât pas plus heureusement dénommée.

Cela a tenu à ce que la science n'est pas sortie un beau jour complète et achevée d'une seule tête de philosophe, comme Pallas de la tête de Jupiter; qu'elle s'est formée successivement par la découverte des vérités et l'éclaircissement des notions qui la constituent, et qu'il était difficile de la bien nommer avant d'en bien connaître l'objet, l'étendue et les limites. La même chose s'est passée pour la plupart des autres sciences : pour la physique, qui s'est ainsi inexactement appelée de φυσις, nature, puisqu'elle n'est qu'une des sciences qui se partagent l'étude

---

[1] *Traité d'économie politique*, petit volume, édition de 1823, p. 99.

[2] Cette signification usuelle du mot *Economie* ne se trouve que dans le dictionnaire de Bescherelle (1848), qui lui fait signifier entre autres choses : « Ce qui est épargné, mis en réserve ». La sixième édition du dictionnaire de l'Académie (1835) dit vaguement : « Economie signifie plus ordinairement épargne dans la dépense ». Ce mot *épargne* n'apparaît dans ce dictionnaire que dans la troisième édition de 1740, avec cette explication : « Parcimonie, ménage dans la dépense. On appelait ainsi autrefois le Trésor royal ». Toutefois le dictionnaire de Bescherelle, en lui faisant dire comme à *économie* : « Ce qui est épargné, économisé », cite une phrase de Mme de Sévigné qui prouve qu'*épargne* signifiait déjà de son temps une économie faite : « Elle prétend jouir de ses épargnes et vivre sur sa réputation acquise ».

de la nature; pour la chimie, fille de l'alchimie ou science des *sucs*, selon une étymologie arabe, et qui est devenue bien autre chose depuis; pour la géographie et la géologie, qui ont un domaine très-distinct et dont les noms ont pourtant une même signification étymologique.

Il est fâcheux qu'on n'ait pas pris un seul mot, comme cela a eu lieu pour statistique; ou deux expressions plus courtes, que l'usage aurait réunies et que l'on emploierait sans songer au sens littéral et étymologique; ce qu'il n'a pas été permis de faire avec ces deux termes d'*économie politique*, de quatre syllabes chacun, qu'il est impossible d'amalgamer dans une langue qui n'a pas la complaisance de l'allemand, et dont il est difficile que la masse du public oublie le sens séparé, parce qu'ils sont très-usuels et qu'ils désignent des choses qu'on ne peut autrement appeler.

A tout prendre, Voltaire suivait la filiation logique des termes lorsqu'il disait dans sa *Raison par alphabet*, fondue dans le *Dictionnaire philosophique*, que l'Economie publique est à l'Etat ou à la grande famille, ce que l'Economie domestique est à la petite. « C'est ce qui porta, disait-il, le duc de Sully à donner le nom d'*Economies* à ses mémoires. » Voltaire appelait un Etat bien administré, un Etat bien *économisé*[1]. Il circonscrivait le sujet traité dans son article par les paroles suivantes: « Les différentes sortes de gouvernement, les tracasseries de famille et de cour, les guerres injustes et mal conduites, l'épée de Thémis mise dans les mains des bourreaux pour faire périr l'innocent, les discordes intestines sont des objets étrangers à l'économie. » Voltaire disait clairement que l'Economie publique n'est pas la Politique, à cela près qu'il y a eu beaucoup de guerres causées par des préjugés économiques, et beaucoup de discordes intestines qui ont pris racine dans des vices économiques.

Rousseau commence ainsi l'article *Economie politique* de l'Encyclopédie (1755): « Le mot d'Economie ne signifie originairement que le sage et légitime gouvernement de la maison pour le bien commun de toute la famille. Le sens de ce terme a été dans la suite étendu au gouvernement de la grande famille, qui est l'Etat. Pour distinguer ces deux acceptions, on l'appelle, dans ce dernier cas, *économie générale* ou *politique*, et dans l'autre, *économie domestique* ou *particulière*. Ce n'est que de la première qu'il est question dans cet article. » On voit par cette définition et par la lecture du morceau que Rousseau qui écrivait avant Quesnay, chargé de l'article *Fermiers*, avant les discussions des physiocrates, avant Adam Smith, avant la fondation de l'économie politique enfin, et de plus avant qu'on eût sur l'organisation des pou-

[1] Ce mot n'est pas dans la première édition du dictionnaire de l'Académie de 1694; il est dans la deuxième, celle de 1717 et dans toutes celles qui suivent, avec cette signification « Gouverner, administrer avec économie », qui n'est plus exacte, car ce mot signifie évidemment aujourd'hui faire des épargnes.

voirs publics et politiques proprement dits les idées qui n'ont été éclaircies que plus tard, a fait une dissertation philosophico-politique, qui n'a pas grand rapport avec la science économique, et, oserai-je ajouter, qui n'a pas grande valeur aujourd'hui, bien qu'elle en ait une encore supérieure à celle de l'article de Voltaire, écrit quelque temps après (1770), lorsque déjà les *économistes* avaient fait parler d'eux, et auxquels peut-être il lance ce trait final de son premier alinéa : « Il ne s'agit pas ici des déclamations de ces politiques qui gouvernent un Etat du fond de leur cabinet par des brochures. »

Voilà quel était, parmi l'élite du monde intellectuel, le sens du mot *économie politique*, au commencement de la seconde moitié du dix-huitième siècle. Mais il est remarquable que ce mot ne se trouve pas une seule fois dans *l'Esprit des lois*, où Montesquieu a pourtant traité en détail de plusieurs sujets économiques, tels que le commerce, la monnaie, les impôts, les dettes publiques, la population ; et même qu'on n'y trouve qu'un petit nombre de fois le mot *économie* dans un sens tout à fait restreint. En parlant du commerce, Montesquieu distingue un commerce d'économie « fondé, dit-il, sur la pratique de gagner peu, et même de gagner moins qu'une autre nation, et de ne se dédommager qu'en gagnant continuellement. »

Ne peut-on pas en conclure qu'à cette époque, l'expression d'*économie politique* n'était pas encore usitée, même dans le sens que lui ont donné, quelques années plus tard, Voltaire et Rousseau ? Car il est évident que Montesquieu, qui a beaucoup travaillé son livre, et qui était au courant du mouvement des esprits de son temps, aurait été amené à se servir d'une formule appliquée à des questions rentrant si naturellement dans son sujet. Une note [1] nous apprend que Montesquieu écrivait sur ces matières en 1744. Le volume de *l'Encyclopédie* où se trouve l'article de Rousseau est de 1755 ; celui de Voltaire était écrit en 1770 [2]. Nous avons vu que ce n'est qu'en 1768 que l'expression *économie politique* se retrouve pour la première fois dans les publications des physiocrates.

Le silence des premières éditions du dictonnaire de l'Académie française vient à l'appui de ce que nous disons. Le mot *Economie politique* ne se trouve ni dans la première édition de 1694, ni dans les trois autres (1717, 1740, 1772) faites dans le courant du dix-huitième siècle, et on le voit seulement apparaître dans la cinquième édition (1814), avec une des significations données dans les dictionnaires précédents au mot *Economie* tout seul. L'édition de 1694 dit, et les éditions subséquentes répètent : « (économie), se dit figurément de l'ordre par lequel un corps politique subsiste principalement. » L'édi-

[1] *Esprit des lois*, livre XXII, chap. x.

[2] D'après une indication donnée en note dans le *Dictionnaire philosophique*, au mot ECONOMIE POLITIQUE.

tion de 1814 répète la même chose ainsi : « *Economie*, se dit figurément, et dans une signification plus étendue, de l'ordre par lequel un corps politique subsiste principalement ; elle s'appelle l'*économie politique*. » Enfin, l'édition de 1835 fait une subdivision distincte, ainsi conçue : « Economie politique : science qui traite de la formation, de la distribution et de la consommation des richesses. » C'est la définition inspirée à J.-B. Say par Turgot [1].

V. AUTRES NOMS DONNÉS A L'ÉCONOMIE POLITIQUE : ÉCONOMIE CIVILE, PUBLIQUE, NATIONALE ; — ÉCONOMIE DE L'ÉTAT ; ÉCONOMIE SOCIALE ; — ÉCONOMIE INDUSTRIELLE ; ÉCONOMIE AGRICOLE OU RURALE ; — SCIENCE DE LA RICHESSE PUBLIQUE, NATIONALE, SOCIALE, COMMERCIALE, ETC.

Les physiocrates, en appropriant la formule *économie politique* à leur « science nouvelle », en étendirent et en restreignirent en même temps la signification, et lui firent exprimer à la fois leurs théories économiques et leur système de gouvernement. Ce n'était plus l'économie générale, publique ou politique, comme avaient dit Rousseau et Voltaire ; c'était la science nouvelle, la science de l'ordre naturel, la physiocratie, le gouvernement de la nature et de l'évidence. Ils eurent la prétention d'avoir découvert la vraie science économique et la vraie science politique, et ils eurent le tort de ne pas comprendre que ce sont là des ordres de phénomènes tout à fait distincts, qu'il y a très-grand profit à séparer. Ils firent en partie, à cela près que la tête ne leur tourna jamais, ce qu'ont fait plus tard les théoriciens socialistes qui ont donné des noms génériques à leurs divers systèmes spéciaux, tels que les disciples de Fourier qui ont décoré leur système sociétaire du nom de *Science sociale ;* tels que les saint-simoniens qui appelaient l'organisation théocratique qu'ils poursuivaient, l'*Association*, entendant par là l'association par excellence ; tels que M. Owen, qui a nommé ses conceptions l'*Harmonie ;* tels que M. Louis Blanc, qui a accaparé pour ses procédés la pompeuse formule d'*Organisation du travail*, en la détournant de son sens naturel, etc., etc. ; tels que beaucoup de ceux qui ont décoré un petit nombre d'idées de toute valeur, et leur appartenant plus ou moins, des noms génériques : *nouveaux principes d'économie sociale, — nouveaux principes de science ou d'économie politique, — nouveaux principes d'organisation sociale, — le vrai ou le bon socialisme, etc., etc.*

Hâtons-nous d'ajouter que les physiocrates brillent par leur pro-

---

[1] Turgot a publié dans les *Ephémérides du citoyen*, en 1766, ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*. J.-B. Say a publié pour la première fois, en 1803, son Traité, dans lequel il définit l'économie politique : « la science qui montre comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses » ; d'où est issue la formule : « Science de la production, de la distribution et de la consommation des richesses », — qui a été le plus généralement adoptée.



fondeur scientifique, par leurs talents divers, par la noblesse de leur caractère; que nous leur devons l'élucidation des principes du droit naturel et la découverte de plusieurs vérités en économie politique, et nous mettrons une incommensurable distance entre eux et les faiseurs de systèmes ou inventeurs de sciences sociales.

L'adoption du mot *Economie politique* par les physiocrates s'explique donc par le mélange qu'ils faisaient de la science économique proprement dite et de la politique.

[Ce terme est resté, depuis, au nombre des synonymes servant à désigner une science qui doit être un flambeau de la politique, mais qui en est assurément très-distincte.]

C'est de plus celui qui a généralement prévalu, et quand on parcourt la liste des traités généraux dans lesquels ont été discutés les principes et les questions de la science, plus ou moins circonscrite par leurs auteurs, on trouve que ceux qui le portent dans leur titre forment la grande majorité.

Le mot *Economie civile*, employé par Genovesi dès (1754), n'a plus été repris, à notre connaissance, que par deux écrivains espagnols, Dauvila et Normante y Carcavilla, qui se sont occupés au dernier siècle, vers 1780, de l'enseignement des connaissances économiques [1]. Celui d'*Economie publique*, dont Voltaire faisait avec raison l'opposé et l'analogue de l'économie domestique, dont Rousseau faisait un synonyme d'économie politique, qu'il confondait presque avec politique, et qu'ont fréquemment employé Verri [2], Beccaria [3], et les économistes italiens, ne se retrouve plus ensuite que sous la plume d'un petit nombre d'écrivains [4]. Ce n'est pas que cette appellation soit sortie de la langue, mais on ne l'emploie guère que comme un synonyme à sens très-variable, tantôt de l'économie ou de l'administration générale de la société, tantôt de l'ensemble des intérêts matériels publics, tantôt de l'économie politique elle-même qu'on n'ose pas nommer.

Plusieurs écrivains allemands ont adopté le mot *Economie nationale*,

---

[1] Dauvila : *Leciones de economia civil y del comercio para uso de los caballeros del real seminario de nobles*. Madrid, 1779. — Normante y Carcavilla : *Proposiciones de economia civil y de comercio*, etc. V. *P.-S.*, p. 30.

[2] Voyez plus haut. C'est une traduction de ses *Méditations*, qui a été publiée sous ce titre : *Essai sur les principes d'économie publique*, par Browne-Dignan. Londres, Grant, 1776, in-12.

[3] Beccaria : *Elementi di economia publica*, publiés en 1804, dans la collection di Custodi; écrits en 1767-71, et formant le résumé de son enseignement.

[4] De Casaux : *Eléments d'économie privée et publique, ou Science de la valeur des choses et de la richesse des individus et des nations*. Toulouse et Paris, veuve Huzard, 1825, 1 vol. in-8. — Saint-Chamans : *Traité d'économie publique, suivi d'un aperçu sur les finances de la France*, par M. le vicomte de Saint-Chamans, ancien conseiller d'Etat et député. Paris, Dentu et Ledoyen, 1852. 3 vol. in-8°. — Fonfrède : *Questions d'économie publique*, par Henri Fonfrède, recueillies et mises en ordre par M. Ch.-Al. Campan, son collaborateur. Bordeaux, 1846, 2 vol. in-8°. — Colton : *Public œconomy*. 1848, 1 vol. in-8°, etc.

qu'employait déjà en 1774 l'économiste italien Ortes [1]. Ce sont MM. le comte Soden [2], Jacob [3], Muller [4], Oberndorfer [5], le baron Seutter [6], Frédéric List [7], Riedel [8], Hildebrant [9], Schüz [10], Buquoy [11], etc [12]. Ces auteurs et d'autres n'ont pas tous pris le mot *national* dans le même sens ou dans un sens bien déterminé. Pour les uns il rétrécit la science aux questions intéressant seulement la nationalité que l'on considère, ce qui convient principalement à l'école réglementaire et protectioniste, qui veut murer les nations chez elles; pour d'autres, c'est un synonyme de *publique* ou de *politique*, adopté soit pour écarter ce dernier, soit par pure fantaisie. Il faut remarquer, en outre, que, les Allemands ayant mêlé beaucoup de questions administratives avec les questions économiques, le mot national se prête mieux dans ce sens à leurs vues; car il signifie tout aussi bien les nations isolées que les nations en général, comme l'a entendu Smith dans sa *Richesse des nations*.

On pourrait, à peu de chose près, faire les mêmes réflexions pour les formules : *économie de l'Etat* (staats wirthschaft [13]) ; *économie du peuple* (volks wirth schaft); *science de l'Etat* (staats wissenschaft), etc. [14], également employées par les économistes allemands. La première

---

[1] Gian-Maria Ortes : *Della economia nazionale*, libri sei. 1774, 3 vol. in-8°.

[2] Soden : *Die National Œconomie*, etc. Leipzig, 1805–1824, 9 vol. in-8°.

[3] L.-H. von Jacob : *Grundsœtze der National Œconomie* (Principes d'économie nationale). Halle, 1806.

[4] Muller : *Die fortschritte der National Œconomie in England* (Le progrès de l'économie nationale en Angleterre). Leipzig, 1817, in-8°.

[5] Oberndorfer : *System der National Œconomie*. Landshut, 1822, in-8°.

[6] Scutter : *Die staats wirthschaft auf der grundlage der National Œconomie* (L'économie nationale appliquée au gouvernement, à l'administration, aux finances). Ulm, 1823, 2 vol. in-8°.

[7] List : *Das Nationale system der politischen Œconomie*. Stuttgard et Tubingue, 1841, in-8°. Traduit en 1852, par M. Richelot.

[8] Riedel : *National Œconomie oder volkswirthschaft* (Economie nationale ou économie du peuple). 2 vol. in-8°. Berlin, 1838-41.

[9] Hildebrant : *Die National-Œconomie der gegenwartund Zukunft* (L'économie nationale du présent et de l'avenir). Francfort-sur-Mein, 1847, un vol. in-8°.

[10] Schüz : *Grundsœtze der National Œconomie* (Principes d'économie nationale). Stuttgard, 1843.

[11] Von Buqoy : *Theorie der National wirthschaft* (Théorie de l'économie nationale). Leipzig, 1816, in-4°.

[12] De Leipziger : *Geist der National Œconomie...* (Esprit de l'économie nationale). Berlin, 1813-14, 2 vol. in-8°.

Barth : *Vorlesungen über National Œconomie. Finances wissenschaft* (Cours d'économie nationale. — De la science des finances). Augsbourg, 1833-43.

J. Schoen : *Untersuchúng der National Œconomie* (Nouvelles recherches sur l'écomie nationale). Stuttgard, 1835, in-8°.

[13] Un seul auteur, ce semble, s'est servi du synonyme *Staats Œconomie*, c'est Gavard, dans ses « Principes de l'économie de l'Etat pure et appliquée » (*Grundlinien der reinen und angewandten Staats Œconomie*). Würzbourg, 1796.

[14] Des écrivains (Luden, 1811; Cœln, 1812, etc.) ont encore dit : *Staats weisheit* (Sagesse de l'État).

appellation (*Economie de l'Etat*) a été donnée à la science par un grand nombre d'auteurs, tels que Sartorius[1], Weber[2], Hufeland[3], Schmaltz[4], Lotz[5], Zachariæ[6], etc.[7], et Von Justi, qui l'inscrivait déjà en tête d'un ouvrage en 1755. La seconde et la troisième (*économie du peuple* et *science de l'Etat*) ont été beaucoup moins employées[8].

Ces formules ne sont guère sorties du cercle des écrivains allemands, et il est même à remarquer que le savant M. Rau, professeur à l'Université d'Heidelberg, lui a préféré, pour intituler son traité[9], celle d'*économie politique* (politischen œconomie), qu'on retrouve, en parcourant la liste des économistes allemands, dans une publication de 1807[10], et déjà, en 1779, sur un livre de Schlettwein, ministre du Burgrave de Bade, le disciple de Quesnay[11].

L'appellation d'*Economie sociale* a été également employée pour désigner la science économique[12]. Un des moins brillants écrivains de l'école physiocratique, le comte du Buat, intitulait déjà, en 1773, six volumes: *Eléments de la politique*, ou *recherche des vrais principes de l'économie sociale*. Ce qu'il entendait par cette dernière expression était assez vague. Dans son cours complet de 1829[13], J.-B. Say, regrettant, comme nous l'avons rappelé, l'adoption du mot *économie politique*, dit

---

[1] Sartorius : *Handbuch der Staats-Wirthschaft* (Manuel d'économie de l'Etat). Berlin, 1796. 8°.

[2] F.-B. Weber : *Systematischen handbuch der Staats-Whirthschaft* (Manuel systématique de l'économie de l'Etat). Berlin, 1804, in-8°.

[3] Hufeland : *Neue Grundlegung der Staats-Wirthschaftskunde* (Nouveaux Principes de l'économie de l'Etat. Giessen, 1807-13. 2 vol. in-8°.

[4] Schmaltz : *Staats-Wirthschaftslehre in briefen in einen deutschen erbprinzen* (Traité de l'économie de l'Etat, dans des Lettres à un prince allemand). Berlin, 1818.

[5] J.-E. Lotz : *Handbuch der Staats-Wirthschaftslehre* (Manuel d'économie de l'Etat). Erlangen, 1823. 3 vol. 8°.

[6] Zachariæ : *Staats-Wirthschaftslehre* (Principes de l'économie de l'Etat). Heidelberg, 1832. 2 vol. 8°,

[7] Semer (1794) ; — Lueder (1800) ; — Eschenmaier (1815 ; — Eiselen (1818) ; — Ehrental (1819) ; — Seutter, cité ci-dessus ; — Geier (1822) ; — Herman (1832) ; — W. Rocher (1843), etc.

[8] *Economie du peuple*, par Hufeland (1807-13), cité ci-dessus, est le premier qui l'ait employée selon M. Rau ; — Pœlitz (1827) ; — Schenk (1831) ; — de Pritwitz (1840) ; — Rudler (1845) ; — Arnd (1845). — *Science de l'Etat*, par de Gans (1826) ; — J. Weitzel (*Geschichte der Staats-Wissenschaft :* Histoire de la science de l'Etat. Tubingue, 1833) ; — Bülau, *Manuel*, 1840.

[9] *Lerhbuch der politischen Œconomie.* (*Traité*, etc.) 4e édition. Heidelberg, 1843-50. 3 vol. in-8°.

[10] *Ueber den obersten Grundsætzen der politischen Œconomie* (Des principes fondamentaux, etc.), par Lang. Riga, 1807, in-8°.

[11] *Grundveste der staaten oder die politische œconomie* (Base des Etats ou l'économie politique), Giessen, 1779. in-8°.

[12] On pourrait croire, si l'on s'en tenait aux traductions, que plusieurs auteurs allemands auraient employé cette formule en tête de leurs ouvrages. Mais c'est généralement le mot *Staats Wirthschaft* qu'on a traduit par *économie sociale*, qui signifie littéralement *économie de l'Etat*.

[13] *Considérations générales* et *Histoire abrégée*, IXe partie.

que Smith aurait mieux fait de la nommer *Economie sociale*; et dans son discours préliminaire il motive ce synonyme par l'analogie des produits immatériels avec les autres, qui fait que la science embrasse désormais le corps social tout entier, dont on peut dire qu'à beaucoup d'égards elle est la physiologie. Suivant cette réflexion de J.-B. Say, son maître et son ami, M. Dunoyer publiait, en 1830, son *nouveau Traité d'économie sociale*, qu'il a refondu, en 1845, dans son beau livre sur la *liberté*[1], et qui est à beaucoup d'égards un traité général de la science, car il entend par *Liberté* la somme des conditions dans lesquelles les facultés de l'homme s'exercent avec le plus de puissance. C'est dans ce sens également que M. A. Scialoja, de Naples, a intitulé, en 1844, son traité : *les Principes de l'économie sociale*, entendant par là les principes généraux de l'économie politique exposés selon sa méthode, et avec des éclaircissements qui lui étaient propres[2]. C'est encore dans ce sens qu'un économiste anglais, M. Ellis, l'honorable promoteur des écoles Birbeck, et M. Mennechini, écrivain piémontais, ont publié chacun un petit livre à l'usage des écoles et des classes ouvrières, et portant le mot d'*économie sociale* dans le titre[3]. Mais c'est pour se distinguer des économistes faisant l'économie politique proprement dite, et pour ne pas éloigner le lecteur socialiste, que M. Ott, docteur en droit, a intitulé un travail récent : TRAITÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE, *ou l'économie politique coordonnée au point de vue du progrès*[4]. M. Ott, disciple de M. Buchez, qui, à tout prendre, combat souvent fort bien toutes les autres écoles socialistes, explique sa préférence en disant : « L'expression d'*économie sociale* a une valeur réformatrice qui manque à l'autre, et qui, par conséquent, indique mieux ma tendance et mon but; et ensuite elle est étymologiquement plus exacte depuis que la société dépasse les limites des cités antiques. » Cette seconde raison ne nous paraît avoir qu'une valeur bien secondaire, car en dernière analyse le sens du mot *politique*, quoique dérivant de *polis*, ville, cité, embrasse bien la société tout entière. La première est de même ordre que celle que donnait Théodore Fix, en 1833, dans son Introduction à sa *Revue mensuelle*, lorsqu'il proposait de prendre le nom de *Chrématistique* ou de *Chrysologie* pour la science d'Adam Smith, de Ricardo, de J.-B. Say, et de réserver celui d'économie politique à un ensemble comprenant la chrématistique, plus un complément assez vaguement exprimé par lui. Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire, qu'il est nuisible même aux progrès de cette

[1] *Nouveau traité d'économie sociale*. Paris, 1830, 2 vol. in-8°. — *La liberté du travail*. Paris, Guillaumin, 1845, 3 vol. in-8°.

[2] *Des principes de l'économie sociale expliqués selon l'ordre logique des idées*, traduit de l'italien par M. Devillers. Paris, Guillaumin, 1844, in-8°.

[3] *Des principes d'économie sociale*, par M. Ellis. Paris, Guillaumin, 1850, in-18, traduit de l'anglais par M. Terrien. — *Elementi di Economia sociale*. Turin, Pomba, 1851, in-18.

[4] Paris, Guillaumin, 1851, in-8°.

science, que son nom indique une tendance et un but autre que celui de la véritable nature des choses dont la connaissance est à la fois le meilleur ferment de progrès et le meilleur principe conservateur.

A bien prendre les choses, les formules *économie civile*, *sociale*, *politique*, sont parfaitement synonymes par l'origine. A la rigueur, cependant, économie sociale serait plus complet, et n'aurait surtout pas l'inconvénient d'établir une confusion avec la politique. C'est ce que pensait sans doute M. Dunoyer en 1830; c'est ce qu'ont encore pensé les auteurs étrangers que nous venons de citer. Mais, depuis, le Socialisme (mot dont la langue politique a tellement abusé depuis cinq ans, qu'il est difficile d'en préciser la signification courante, mais qui doit n'avoir sous la plume de l'économiste que le sens qu'il avait en 1847, et servir de dénominateur commun aux écoles fouriériste, saint-simonienne et communistes), le Socialisme est venu altérer la valeur de beaucoup d'expressions, et donner à celle d'*économie sociale*, que ses divers adeptes ont accaparée, une portée tout autre que celle qu'elle avait sous la plume des économistes. Chaque secte se l'est appropriée pour sa théorie, la science sociale par excellence. Tous les partis politiques, sans exception, l'ont tour à tour honnie ou revendiquée, et à l'heure qu'il est c'est un mot à peu près dénué de sens; synonyme de certaine politique pour les uns, d'économie politique pour les autres, de telle doctrine socialiste pour ceux-ci, de telle autre doctrine mystico-philosophique pour ceux-là.

Il ne faudrait donc plus l'employer comme synonyme de la science économique, et qu'avec une extrême circonspection dans le sens d'économie et d'organisation de la société, ou de toute la science sociale dont l'économie politique n'est qu'une des branches [1]; sens sur lequel se tait le dictionnaire de l'Académie, et qu'ont sans doute entendu les législateurs français de 1850 et 1852 dans les lois sur la presse, astreignant à des conditions de cautionnement et de timbre « les écrits d'économie sociale [2]. »

Les mots *Economie politique* et *Economie sociale*, pèchent par trop d'extension; celui d'*Economie industrielle* a le défaut contraire. Il fut adopté en 1819, lorsqu'on créa la chaire du Conservatoire des arts et métiers, d'abord occupée par J.-B. Say, auquel a succédé M. Blanqui. On voulut, d'une part, éviter le mot *politique*, pouvant alors, comme

[1] Nous disions nous-même, vers la fin de 1847, dans un ouvrage intitulé : *Eléments d'économie politique* : « L'économie sociale, ou science sociale, considère les lois qui président au développement des sociétés humaines. Elle comprend surtout, entre autres sciences morales et politiques, l'économie politique ou simplement l'économie ».

Le dictionnaire de Bescherelle dit assez justement : « Economie sociale, science qui embrasse dans leur ensmble tous les intérêts moraux et matériels de la civilisation. L'objet principal qu'elle se propose est l'amélioration réelle et progressive de l'homme physique et de l'homme moral. »

[2] Si nous ne nous trompons, cette formule est nouvelle dans la langue judiciaire.

aujourd'hui encore, exciter des susceptibilités de partis, ou faire confondre la science avec la discussion des affaires publiques; et, d'autre part, indiquer plus spécialement au professeur les questions de l'ordre manufacturier, en rapport avec le caractère de l'établissement. J.-B. Say, se pliant à cette exigence, disait, dans son premier cours d'ouverture, le 2 décembre 1820 : « Lorsqu'on dit Economie politique, on n'entend autre chose que la connaissance des lois qui président aux richesses de la société, des personnes dont l'ensemble constitue la société ; lorsqu'on dit Economie industrielle, on entend la connaissance des lois qui président aux richesses pour l'usage des personnes qui se consacrent aux professions industrielles. » Le professeur obéissait à son programme, mais ne justifiait pas le titre de sa chaire; cette distinction entre l'économie politique et l'économie industrielle manque de fondement. En fait, J.-B. Say, chargé d'un cours d'économie *industrielle*, a fait un cours complet d'économie *politique*, qu'il regrettait même de ne pouvoir appeler cours d'économie *sociale* (1829).

A la rigueur, ce mot d'*Economie industrielle* pourrait se légitimer par cette considération que le mot *Industrie*, au point de vue général et philosophique, désigne l'ensemble de l'activité humaine, qui a pour moyen le travail, et pour but, la richesse destinée à la satisfaction des besoins[1] : c'est en ce sens qu'on a appelé quelquefois du nom de *système industriel*, l'ensemble des théories d'Adam Smith, mettant toutes les industries, agricole, manufacturière, commerciale, au même rang de productivité et d'importance pour une nation, théories complétées par ses successeurs, qui ont montré l'analogie productive de toutes les professions, et permis de comprendre logiquement et légitimement, sous le nom d'*industriels*[2], l'universalité des hommes qui tous travaillent et produisent dans un ordre quelconque, et vivent par l'échange de leurs travaux, de leurs produits ou de leurs services. Malheureusement, et malgré l'origine étymologique et les efforts de la science, le mot a gardé dans le langage ordinaire un sens beaucoup plus spécial et plus circonscrit, et la formule d'*économie industrielle* est trop souvent prise comme synonyme de l'industrie manufacturière, pour qu'il y ait lieu de la trouver préférable à celle d'*économie politique* ou d'*économie sociale*.

On a souvent pris chacune des trois branches générales de la production, l'industrie agricole, l'industrie manufacturière, l'industrie commerciale (qui ne comprennent d'ailleurs pas le phénomène dans

---

[1] Les Allemands disent quelquefois : *Metaphysik der betriebsamkeit*, métaphysique ou philosophie de l'industrie.

[2] Dans le langage usuel, ce mot ne s'applique qu'aux manufacturiers. J.-B. Say a proposé *industrieux*, qui n'a pas été adopté; les saint-simoniens se sont servis du mot *travailleurs*, que les socialistes ont ensuite trop exclusivement appliqué aux hommes vivant du travail manuel.

son ensemble, tel qu'on le conçoit aujourd'hui) comme objet d'une économie politique particulière, et on a dit *économie agricole* ou *rurale*, *économie industrielle*, *économie commerciale*, pour désigner trois branches diverses et spéciales de la science économique; mais on a toujours sacrifié à une illusion. Au point de vue économique et général, toutes les questions ayant trait à l'agriculture, aux manufactures, au commerce, se tiennent ; toutes nécessitent le même point de départ, toutes se rattachent aux mêmes principes, aux mêmes notions fondamentales. Je dirai plus, c'est qu'à bien prendre les choses, il n'y a qu'une industrie, et que ce sont les mêmes questions que l'on retrouve, non-seulement dans ces trois grandes branches de l'activité humaine, mais encore dans toutes les autres, y compris celles qui se proposent le perfectionnement de l'homme physique, intellectuel et moral.

De ces trois formules, celle d'*économie rurale* est la plus usitée[1] ; mais comme elle signifie aussi l'ordre, l'administration, l'organisation de l'exploitation du domaine rural, ou bien encore la science des procédés et des améliorations agricoles, il résulte de cette appellation de fréquentes confusions. C'est ainsi qu'en croyant ouvrir un ouvrage d'économie politique appliquée à l'agriculture, on trouve un ouvrage de technologie agricole ou d'administration agricole[2], et réciproquement.

Il y a, à l'Académie des sciences physiques et mathématiques, une section d'économie rurale où l'on s'occupe des applications des sciences physiques aux progrès de la science agronomique et au perfectionnement de l'art agricole. D'autre part, une loi récente, en fondant l'Institut agronomique de Versailles, créait une chaire d'Economie rurale. Dans le doute où elle était de la pensée du législateur et du sens de cette formule, la Commission chargée d'examiner les candidats

---

[1] La formule d'*économie rurale* se trouve dans les deux dernières éditions du dictionnaire de l'Académie (1814 et 1835), avec cette seule acception : « L'administration des biens de la campagne ».

[2] Il fut question, il y a quatre ans, de créer une chaire de législation et d'économie politique dans un grand établissement de Paris. Le professeur qui fut nommé avait provoqué un acte public contre l'économie politique. Il s'est tiré de la position délicate où il se trouvait placé en appelant son Cours, *Cours de législation et d'économie.* Il a fait des leçons de législation et parlé un peu de l'ordre et de l'économie des exploitations.

On n'a presque jamais dit : *économie commerciale.* Fix avait commencé, il y a quinze ou seize ans, dans une Encyclopédie des sciences commerciales qui n'eut pas de suite, un Traité d'économie commerciale. M. de Sismondi a intitulé son premier ouvrage : *La richesse commerciale.* Dans la langue usuelle, on n'entend pas seulement p r Commerce, l'industrie de ceux qui font profession d'acheter pour revendre, mais l ensemble des professions agricoles, manufacturières et commerciales, par opposition aux carrières dites libérales. On dit quelquefois, en Français, un économiste politique ; jamais on n'a dit économiste industriel ou économiste commercial. On dit, en Anglais, *rural economist*, d'un agronome.

avait entremêlé les questions économiques et les questions technologiques. Je lis dans le programme des cours, que par *économie rurale* l'Ecole et le professeur ont entendu un cours d'économie politique « au point de vue des intérêts spéciaux de l'agriculture » ; c'est-à-dire, je suppose, que le professeur a dû insister davantage sur les questions plus spéciales à l'agriculture, car aucune industrie n'a d'intérêts spéciaux à l'exclusion des intérêts des autres industries.

A la suite de cette énumération des noms donnés à la science économique [1], il y a lieu de rappeler que plusieurs traités généraux portent pour désignation principale le mot RICHESSE, soit seul, soit accompagné; tels sont, pour ne citer que les plus célèbres, le petit Traité de Turgot; l'ouvrage d'Adam Smith, *les Recherches* de lord Lauderdale *sur la nature et l'origine de la richesse publique* (1804), la *Théorie des richesses sociales*, par le comte Scarbeck (1829), le premier livre de Sismondi (1803), ayant pour titre : *De la Richesse commerciale* ou *Principes d'économie politique* [2]. Il est à remarquer ici que Sismondi donnait au mot *commerce* un sens étendu qu'il n'a pas dans la science, et qu'il a souvent dans l'usage, le sens de l'industrie en général, le sens que, par une opposition assez curieuse, la science a cherché à donner au mot *industriel*, et auquel l'usage n'a pas encore voulu se plier. Il est encore à remarquer qu'avec le mot *Richesse*, le qualificatif de *Politique* est impossible, et ceux de *Sociale* et de *Publique* peuvent être employés même avec plus d'avantage qu'avec le mot *Economie*, ce qui n'est pas tout à fait le cas pour *Nationale*, car par *Richesse nationale* on peut tout aussi bien vouloir dire la richesse exclusive d'une nation que la richesse des nations, dans le sens que lui donnait Adam Smith.

Mais si avec l'emploi du mot *Richesse* on évite les inconvénients du mot *Economie*, on a pourtant besoin d'avoir recours à une périphrase pour désigner la science; car enfin la richesse est une chose, et la science qui se propose la richesse pour but en est une autre; et à ce propos il y a lieu de faire observer, comme l'a très-bien indiqué Ch. Coquelin [3], que la science économique, en tant que science, a

---

[1] Et dont deux seulement sont définis par le dictionnaire de l'Académie.

[2] Des écrivains allemands ont dit : *Güterlehre* (science des biens) ; *volksguterlehre* (science des biens du peuple); *Theorie des volksvermœgeps* (théorie de la richesse du peuple).

[3] Ch. Coquelin a dit avec beaucoup de raison que cette confusion au sujet de l'objet de la science a égaré les écrivains qui, depuis le seizième siècle, se sont occupés de questions économiques et ont été à la recherche des moyens administratifs et gouvernementaux de créer la richesse et d'enrichir les peuples ; tandis qu'en avançant dans la science les économistes sont successivement revenus à cette notion primordiale, que la recherche de pareils moyens est une chimère, que la richesse ne se crée que par l'industrie des citoyens, et que la science consiste à signaler les lois régulières qui dirigent cette

plutôt pour objet l'industrie, source de la richesse elle-même; car il n'y a presque rien à étudier dans la richesse, si ce n'est les éléments dont elle se compose, ce qui est un cercle bien restreint; tandis qu'il y a dans les moyens employés pour la produire, dans l'industrie humaine sous toutes ses faces, un vaste champ d'observations, un champ digne d'une grande et belle science[1].

V. DÉNOMINATIONS NEUTRES PROPOSÉES POUR DÉSIGNER L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Nous venons d'exposer les raisons qui militent contre le mot d'*économie politique* et ses synonymes : *économie civile*, *publique*, *nationale*, *sociale*, etc.; et il résulte bien, ce nous semble, de ce que nous avons dit, que J.-B. Say a justement regretté qu'Adam Smith ait accepté la première de ces appellations, et n'en ait pas proposé une plus neutre, en même temps qu'il dégageait la science (tout en la définissant peu heureusement à la manière des physiocrates), non-seulement des erreurs mercantiles, réglementaires et physiocratiques, mais encore de tout alliage avec la politique.

Plusieurs économistes ont exprimé le même regret, et j'oserai dire que tous l'ont éprouvé. Quelques-uns, voulant éviter radicalement les inconvénients que nous avons signalés dans les formules successivement employées, ont proposé des noms que nous allons rappeler, si on veut bien nous permettre de nous placer aussi à ce point de vue.

Nous avons dit que les philosophes grecs avaient fait le mot *chrématistique*, de *crêma*, richesse. Cette expression a été reprise de nos jours par quelques écrivains, pour désigner plus spécialement les travaux économiques proprement dits, et afin de pouvoir donner, comme le proposait Théodore Fix en 1833, une extension plus large, plus gouvernementale, plus politique au mot *Economie politique*.

Le même écrivain et d'autres avant lui ont aussi proposé le mot *chrysologie* ou *chruséologie*, de *chrusos* (Κρυσος), or; et Rossi a écrit, mais seulement en passant, que les économistes pouvaient tout aussi bien s'appeler *chrysologues* ou *divitiaires*.

Feu Robert Guyard a publié des *Essais de ploutonomie*[2], de *ploutos* (Πλουτος), richesse, dans le sens d'opulence.

M. Whateley, le savant archevêque de Dublin, a proposé *katallatique*, de *katallaguè* (καταλλαγη)[3], échange, parce que, le phénomène de l'échange se retrouvant dans tous les autres phénomènes économiques, à beaucoup d'égards l'économie politique peut être appelée la *Science des Echanges* ou *de l'Echange*», comme elle a été appelée avec autant

industrie vers les résultats les plus féconds, ainsi que les entraves qui en troublent l'ordre naturel et l'empêchent d'arriver à ses fins : la plus grande production, la plus grande richesse.

[1] *Dictionnaire d'économie politique*, article *Economie politique*.

[2] *De la richesse*, ou *Essais de ploutonomie*. Dumont, 1841, in-8°.

[3] *Introductory lectures on political economy*. Londres, 1832, un vol. in-8°.

de raison la *Science de la Richesse*, qui en est le but, la *Science du travail*[1], qui en est le moyen ; la *Science de la Valeur*, terme corrélatif de *Richesse;* la *Science des services échangés*[2], en faisant entrer la notion de *Produits* dans celle de *Services*, etc.

Il y a certainement lieu de rejeter, au point de vue étymologique, le mot de *ploutonomie*, qui voudrait plutôt dire la science de l'extrême richesse, et celui de *chrysologie*, qui conviendrait parfaitement aux théoriciens de la Balance du commerce, pour lesquels l'Or est la richesse par excellence.

L'idée des biens, de la richesse en général, est beaucoup mieux traduite par *chrématistique*, mais on peut reprocher avec raison à ce terme sa dureté et sa longueur, surtout dans son dérivé *chrématisticien*. Le même reproche peut être adressé au terme proposé par M. Watheley.

On aurait pu et on pourrait, ce nous semble, faire un choix préférable entre :

Chrémonomie ou Chrémologie, de *chrêma* (χρημα), richesse; science de la Richesse;

Pononomie ou Ponologie[3], de *ponos* (πονος), travail ; science des lois du Travail ;

Technonomie, de *technè* (τεχνη), industrie ; science des lois de l'Industrie humaine.

On pourrait reprocher à ce dernier terme sa ressemblance avec *technologie*; mais, à tout prendre, il n'eût pas été plus difficile de faire différence entre *technologie* et *technonomie*, qu'entre *physiologie* et *physionomie*, qu'entre *géographie*, *géologie*, *géodésie* et *géognomie*.

Si pénétrés, comme nous le sommes, après J.-B. Say, Rossi, Whateley, Skarbek, etc., du danger qu'il y a à se servir des mots *économie politique*, *économie sociale*, etc., les économistes portaient la préférence sur un de ceux que nous venons d'indiquer ou sur tout autre,[4] l'exactitude originaire de ce terme, eu égard aux évolutions futures de la science, n'importerait que peu : l'usage a transformé et même retourné la plupart des sens primordiaux et étymologiques, sans grand inconvénient ; et il en serait d'un nouveau nom de l'économie politique, ce qu'il en est des mots *physique* et *chimie*, que nous répétons aujourd'hui sans penser que l'une de ces sciences n'est plus qu'une branche circonscrite de la connaissance de la nature, et que l'autre étudie non-seulement les sucs, mais mille autres catégories aussi importantes de combinaisons.

Mais en attendant que le consentement général des économistes se

---

[1] Fonteyraud a dit assez heureusement, dans sa *Notice sur Ricardo* : « La science du travail et de sa rémunération ».

[2] Bastiat, *Harmonies économiques*.

[3] *Ponologie* serait trop analogue avec *Pomologie*.

[4] *L'Économique*, par exemple, comme disait Hutcheson (V. p. 13) et comme on dit la Politique, la Statistique, etc.

soit fixé sur un nouveau terme, si jamais il doit en être ainsi, nous croyons qu'il serait important que les amis de la science, que ceux surtout dont le nom jouit de quelque autorité, s'imposassent le devoir de se servir de préférence du mot *économie politique*, le plus généralement adopté depuis bientôt un siècle en France, en Angleterre, en Italie; de n'employer les autres mots que comme des synonymes, avec beaucoup de circonspection et sans prétention de divergence; et de supprimer le plus souvent possible, comme on l'a fait en Italie et quelquefois en France, le mot *politique*, si propre à donner le change aux ignorants et aux gens de mauvaise foi. De cette façon, on éviterait les graves inconvénients qu'entraîne cet adjectif, et on n'aurait plus à lutter que contre les confusions qui peuvent résulter du mot *économie*.

Qu'il me soit permis de rappeler, en finissant, et pour motiver de nouveau cette dissertation fatigante pour le lecteur, que c'est à la dénomination défectueuse qui a prévalu par suite de l'initiative des physiocrates, et aux synonymes qui ont encore été consacrés par l'usage, qu'il faut attribuer une foule de malentendus, de confusions, de perfidies et d'entraves qui ont extrêmement nui au progrès de la science, et à la vulgarisation par la presse et l'enseignement public de ses notions fondamentales, dont l'ignorance est tout à la fois le caractère et le malheur de notre temps.

P. S. (V. p. 20) Nous n'avons pu avoir sous les yeux les leçons écrites pour les élèves du séminaire royal des nobles, et publiées à Madrid en 1779; nous hésitons même sur l'orthographe du nom de l'auteur. Une bibliographie espagnole *Clave de los economistas*, par M. de Bona y Ureta, porte : « Danvila : *lecciones de economia civil.* — Davila D. Bernardo Joaquin : *lecciones de economia civil, escritas para uso de los caballeros del real seminario de nobles*, 1779 », sans autre explication. Dans une autre bibliographie, dressée par M. Ramon de la Sagra, sous ce titre : *Apuntes para una biblioteca de escritores economicos espagnoles*; Madrid, Monier (1851), on lit : « *Dauvila.* » M. Blanqui (*Histoire de l'économie politique*, bibliographie) a écrit *Danvila*; et le *Dictionnaire d'économie politique* : « Davila ou Dauvila. »

D'après les bibliographies espagnoles ci-dessus, D. Lorenzo Normante y Carcavilla a publié : 1° *Discurso sobre la utilidad de los conocimientos economico-politicos, y la necesidad de su estudio metodico* (Discours sur l'utilité des connaissances économico-politiques et la nécessité d'en faire une étude méthodique); Saragosse, in-4°. Nous ne trouvons pas d'indication de date dans les deux bibliographies espagnoles, seulement

cet écrit est classé avant le suivant: 2° ***Proposiciones de economia civil y comercio, sobre las cuales se ejercitan nueve de los alumnos de esta emeñanza, baja la protection de su catedrático*** (Proposition d'économie civile et de commerce sur lesquelles s'exercent neuf des élèves de cet enseignement, sous la direction du professeur); Saragosse, 1785.

Nous avons aussi trouvé dans ces deux catalogues l'indication de l'ouvrage suivant, remarquable par sa date: Muñoz (D. Antonio), ***Discurso sobre la economia politica*** (Discours sur l'économie politique). M. Ramon de la Sagra le date de 1762 et 1777, in-12; M. Mac Culloch, (***Litterature of political economy***), de 1769, in-8°; M. de Bona y Ureta, de 1779. A moins d'erreur et de confusion, ce doivent être là les dates de quatre éditions différentes. A ce compte, et si l'auteur donnait à l'***économie politique*** une signification autre que Rousseau dans l'***Encyclopédie*** (1755), et que Voltaire dans son ***Dictionnaire philosophique***, il s'ensuivrait que cette formule aurait été prise dans un sens scientifique, analogue à celui qu'elle a aujourd'hui, par un écrivain espagnol à la même époque où Verri l'employait en Italie, et cinq ans avant la publication des ***Principes d'économie politique*** de James Steuart (V. III). Nous n'avons pu retrouver cet écrit pour en juger. M. Mac Culloch dit qu'on croit généralement que Muñoz n'est pas le vrai nom de l'auteur. M. Ramon de la Sagra se demande s'il ne serait pas de Campomanès, ministre d'Etat en Espagne au dix-huitième siècle et célèbre écrivain.

TYPOGRAPHIE HENNUYER, RUE DU BOULEVARD, 7. BATIGNOLLES.
Boulevard extérieur de Paris.